

DECLARATION D'ASSOCIATION

Monsieur le Commissaire de la République,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article premier de son décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration de l'association dite:

" VaourNet "

Le siège de l'association est sis:

Maison Commune - Le Bourg - 81140 - VAOUR

Cette association a pour but de:

« mettre en oeuvre et administrer un réseau informatique local desservant les habitations du village de Vaour et de sa proche périphérie pour mutualiser des facilités informatiques comprenant en priorité un accès à l'internet à haut débit. ».

Les personnes chargées de son administration et de sa direction sont:

Président:

Didier Lebrun,
économètre,
de nationalité française,
né le 30 juin 1952 à Paris (75010),
demeurant Le bourg - 81140 - Vaour

Secrétaire:

Guy Petitimbart,
informaticien,
de nationalité française,
né le 5 décembre 1951 à Melun (77000),
demeurant Le bourg - 81140 - Vaour

Trésorier:

Gérard Lanoye,
consultant,
de nationalité française,
né le 5 septembre 1945 à Roubaix (59100),
demeurant Le bourg - 81140 - Vaour

Ci-joint deux exemplaires, dûment approuvés par nos soins, des statuts de l'association.

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire de la République, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à Vaour, le 16 mai 2003

Didier Lebrun

Guy Petitimbert

Gérard Lanoye